

PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGETIQUE 2022-2023 DE LA VILLE DE VERTOU

10%

Le plan de sobriété de la Ville de Vertou se décline en 26 mesures concrètes. Objectif : atteindre a minima 10% d'économies d'énergie dans les 12 mois à venir, tout en maintenant notre engagement de service public.

Depuis plusieurs années déjà, la Ville de Vertou œuvre en faveur d'une bonne gestion de la ressource énergétique :

- Des températures de chauffe des équipements publics qui sont déjà au niveau des minimas réglementaires : 19° dans les bâtiments administratifs, écoles et vestiaires, 14° dans les gymnases
- Une adaptation des heures de chauffe selon le planning d'utilisation des équipements
- Le suivi des consommations de l'ensemble des bâtiments : eau, électricité, gaz, etc.
- La mise en place de contrats d'énergie à objectifs intégrant la maintenance et le renouvellement des matériels
- L'adhésion aux groupements de commande métropolitain afin de bénéficier de prix fixe et d'une capacité de négociation plus importante
- Lancement d'un audit énergétique sur l'ensemble du patrimoine immobilier en vue de construire un plan de travaux pluriannuel

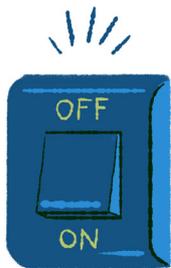
Dans la continuité de ces actions, 26 mesures sont annoncées aujourd'hui, destinées à accélérer la participation de la Ville à l'effort collectif.

L'objectif est celui de l'efficacité, en priorité à court terme, à travers 3 leviers :



Ces mesures sont guidées par les principes de responsabilité et de sobriété sur lesquels s'appuie le plan stratégique 2021-2026 de la Ville.

Elles complètent un ensemble d'actions et de projets portés par la Ville et qui vont au-delà de la seule sobriété énergétique : préservation de la ressource en eau, réduction et bonne gestion des déchets, alimentation saine et durable, Ville nature en faveur de la biodiversité et de la santé...



1

Adapter le service public

1. Élargir la période d'extinction de l'éclairage public :
entre 23h30 et 6h au lieu de 00h30-5h30

2. Réduire la durée des illuminations de Noël :
extinction à 23h30 et réduction d'une semaine

3. Éteindre l'éclairage de mise en valeur du patrimoine
(Eglise Saint-Martin et Cour et Jardin) à 23h30

4. Intervenir en faveur de l'extinction de l'éclairage
du parking P+R entre 23h30 et 6h



5. Éteindre ou réduire les affichages numériques
(intérieurs et extérieurs) de l'Hôtel de Ville

6. Fermer les douches du lundi au vendredi
dans les installations sportives (hors piscine)

7. Éteindre le chauffage dans les équipements sportifs (hors piscine)
le dimanche et lors des vacances de Noël et de Février

8. Fermer la piscine pendant les vacances de Noël
et reporter en hiver la vidange annuelle

9. Regrouper les créneaux d'activité « aqua bébé » afin d'optimiser
les temps de chauffe de la piscine

10. Rationaliser l'occupation des locaux municipaux, comme par exemple regrouper
l'utilisation des salles associatives (y compris salle Sèvre et Maine) sur un périmètre
réduit pendant les vacances de Noël et de Février voire sur toute la période hivernale,
ou fermer la mairie annexe pendant les vacances de Noël.

11. Réinterroger les plages horaires d'ouverture au public des services publics
en tenant compte de leur consommation énergétique, leur fréquentation
mais également leur potentiel d'usage social

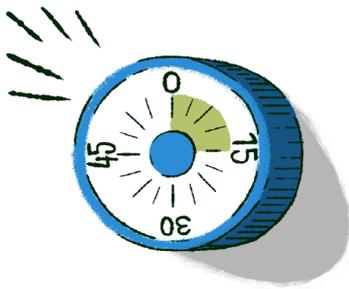
12. Réorganiser les opérations de propreté des bâtiments
afin de réduire les temps de chauffe et d'éclairage

13. Utiliser le délai de latence après coupure pour anticiper la
fermeture du chauffage dans les équipements (ex. : 17h30 au
lieu de 18h dans les bâtiments administratifs)

14. Couper l'eau chaude dans les sanitaires (hors douches)

15. Autoriser le personnel municipal à télétravailler 1 jour
supplémentaire sur la période hivernale





2

Équiper nos infrastructures

16. Mettre en place l'éclairage sur horloge dans les équipements

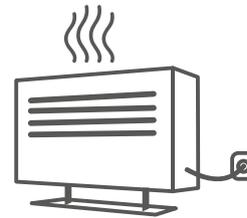
17. Développer les éclairages sur détecteurs dans les espaces de circulation

18. Accélérer le remplacement des éclairages intérieurs et extérieurs par des LEDS

19. Programmer les équipements (bornes de recharge, détecteurs de présence)

20. Etudier l'installation de couvertures thermiques sur les bassins d'eau de la piscine et la récupération de la chaleur de la salle serveur pour chauffer le 2^{ème} étage de l'Hôtel de Ville

21. Interdire l'usage des appareils électriques de chauffage d'appoint dans les équipements publics



3

Mobiliser chacune et chacun

22. Diffuser une information claire et efficace sur les éco-gestes auprès de nos collaborateurs et des usagers des équipements publics



23. Utiliser les outils de communication de la Ville pour partager au plus grand nombre les éco-gestes et les alertes Ecowatt

24. Motiver nos collaborateurs à aller plus loin à travers des défis de type « Chasse aux doublons », « Mon éco-geste » ou « Cyber World Clean Up Day »

25. Identifier un ou des référents « sobriété énergétique »

26. Mobiliser les acteurs économiques autour d'une accélération des différentes mises en conformité et d'une mise en commun des pratiques